

Destinataires : À tous les gestionnaires des installations du CISSSMO

Expéditeur : Service de la prévention et contrôle des infections

Date : 2022-09-20

Secteur ciblé : ☒ CISSS de la Montérégie-Ouest ☐ Hors-hospitaliers
☐ Jardins-Roussillon ☐ Haut Saint-Laurent
☐ Suroît ☐ Vaudreuil-Soulanges

Objet : Recommandation du service de la prévention et contrôle des infections (PCI)
lors d'achat d'équipements de soins, d'ameublement et de textiles

Mise en contexte

L'ingénierie et l'organisation des lieux physiques dans un établissement de santé sont les mesures les plus importantes et efficaces pour contribuer à la PCI. L'émergence des bactéries multi résistantes (BMR) et la transmission des infections nosocomiales, bien que multifactorielles, font que les équipements peuvent être des vecteurs de transmission des infections et des BMR. Les recommandations en PCI soutiennent la mise en place d'un environnement de soins sécuritaire pour la clientèle. Ces recommandations s'appuient sur des pratiques exemplaires, des écrits scientifiques et divers documents, notamment les guides de planification immobilière.

Compte tenu que

Un volume important d'achat d'équipement est requis dans les nombreuses installations du CISSS. Ainsi, le service de PCI émet les recommandations suivantes afin de soutenir les différentes directions.

Recommandations

1. Équipements de soins et ameublement

- Choisir des surfaces composées de matériaux facilement nettoyables :
 - Choisir des revêtements (et des finis) qui ne favorisent pas la croissance des microorganismes et qui conservent leur intégrité malgré l'exposition quotidienne à des procédures et à des produits de nettoyage et de désinfection;
 - Choisir des matériaux et des revêtements faciles à nettoyer, étanches (non poreux), lisses et résistants à la corrosion;
 - Éviter les fentes, les charnières, les articulations, les agencements de tuyaux ou autres éléments qui favorisent la stagnation de produit ou qui se nettoient difficilement;
 - Pour l'ameublement, éviter les surfaces en bois.

2. Produits recommandés

- Ammonium quaternaire
- Peroxyde d'hydrogène
- Hypochlorite de sodium (solution chlorée)

S'assurer d'avoir et de suivre les recommandations du fabricant.

- Toutefois si le guide ne permet pas l'utilisation de l'un des trois-produits nommés au point précédent, l'achat devrait être exclu.

3. Textiles

- S'assurer d'avoir et de suivre les recommandations du fabricant;

S'assurer que le produit peut être nettoyé à la laveuse et idéalement séché à la sècheuse sans le détériorer.

Conclusion

Les équipements respectant ces recommandations ont moins de risque de perdre leur intégrité ce qui réduit la transmission des infections et des BMR.

Références

Agence de la santé publique du Canada. (2016). Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins. Récupéré sur <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/routine-practices-precautions-healthcare-associated-infections/pratiques-de-base-precautions-infections-aux-soins-de-sante-2016-FINAL-fra.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2012). Répertoire des guides de planification immobilière. Principes généraux d'aménagement en prévention et contrôle des infections. Récupéré sur <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000498/>

Personnes consultées

Annie Marceau, conseillère-cadre PCI des secteurs de Jardins Roussillon et Haut St-Laurent
Brigitte Duquette, chef de service PCI secteur hors hospitalier
Joanie Carrier, conseillère-cadre PCI des secteurs Suroît et Vaudreuil Soulanges
Emmanuelle Richard, Adjointe au DGASPPS-Volet PCI